



Travaux d'aménagement et de sécurisation des abords de 9
bâtiments de Bordeaux INP à Pessac/Talence (33).

Lot 07
Mobilier d'extérieur éd. 2a
Cahier des Clauses Techniques Particulières
2024

Auteurs :

atelier d'architecture
BAOBAB

ÉTAT DES ÉDITIONS

n° Édition	Date d'édition	Principales raisons de l'évolution État de validité du document (référence et date)
1	18/10/2023	Création
1a	07/11/2023	Prestations placées en PSE
2	15/02/2024	Variante du type de mobilier
2a	28/05/2024	
2b	15/12/2025	Version définitive

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
Lot 07 – Mobilier d'extérieur.....	4
I. Prescriptions générales :.....	4
II. Matériaux et composants	4
III. Prescriptions particulières.....	5
A. Prescriptions particulières aux ouvrages métalliques	5
B. Traitement contre la corrosion	5
C. Mise à la terre.....	5
D. Prescriptions particulières aux ouvrages bois	6
IV. Nature des travaux à réaliser	6
A. Banc avec dossier sans accoudoir longueur 1290mm	6
B. Banc avec dossier sans accoudoir longueur 1940mm	7
C. Table de pic-nic longueur 1290mm	8
D. Table de pic-nic longueur 1940mm	8

Lot 07 – Mobilier d'extérieur

I. Prescriptions générales :

Se référer aux CCTP 00, relatif aux prescriptions générales, communes à tous les lots.

Le montant des travaux proposé par le titulaire comprend en plus des prestations figurant dans le CCTP 00, et même s'ils ne figurent pas explicitement dans le descriptif, tous les travaux, prestations, sujétions nécessaires à la bonne finition des ouvrages.

Note technique 1 :

Le titulaire devra assurer la protection des ouvrages ou éléments (sols...). En fin de chantier, le titulaire effectuera le nettoyage des locaux altérés à la suite des travaux (sols, vitres, murs, menuiseries, appareils électriques, etc.).

Note technique 2 :

Les dimensions indiquées dans le CCTP ne sont données qu'à titre indicatif. Le titulaire devra IMPÉRATIVEMENT réaliser la prise de cotes afin d'établir son offre.

Les sujétions d'échafaudage nécessaires à l'exécution des travaux seront implicitement prévues dans les prix unitaires du titulaire.

II. Matériaux et composants

Les différents matériaux, composants ou équipements entrant dans la composition des ouvrages ou présentant des incidences sur leur aspect définitif sont proposés par le titulaire au visa du maître d'œuvre.

Ils sont définis par leurs caractéristiques, leur conditionnement et leur provenance.

Les matériaux choisis et proposés par les entreprise soumissionnaires pour ces marchés devront donc suivre une démarche environnementale de développement durable à impact Carbone. Bordeaux INP a mis en place une démarche stratégique en matière de DDRS (développement durable et responsabilité sociétale).

Dans tous les cas les matériaux relevant d'une norme, d'un avis technique, d'une certification seront prioritairement choisis et l'attestation correspondante fournie à la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

Tous les matériaux et produits employés devront bénéficier de labels environnementaux européens. Le titulaire devra adhérer à une filière de retraitement de tous les déchets de chantiers (tri sélectif, recyclage des emballages, etc.) et justifier du devenir de ces déchets.

III. Prescriptions particulières

A. Prescriptions particulières aux ouvrages métalliques

Tous les éléments métalliques rentrant dans la composition des ensembles recevront avant leur mise en œuvre une couche de protection antirouille. En règle générale, tous les accessoires seront protégés contre la corrosion.

Seront implicitement prévus dans l'offre de prix global et forfaitaire :

- les modes de fixation des ouvrages, y compris les percements, prises, scellements, douilles auto-foreuses,
- les raccords d'enduit ou de revêtements, joints de calfeutrements. Les systèmes de fixation des ouvrages seront proposés à l'agrément du maître d'œuvre avant toute exécution des travaux,
- les découpes pour passages de canalisations, les feuillures ou rainures pour fileries, les couvre-joints, précadres et tous dispositifs ou sujétions particulières de mise en œuvre,
- le traitement anticorrosion des parties métalliques.

B. Traitement contre la corrosion

L'ensemble des fournitures métalliques sera livré sur site protégé par thermolaquage conformément aux exigences des principales normes européennes pour l'architecture parmi lesquelles Qualicoat Classe 2, GSB Master, AAMA 2604-05 & BS EN 12206.

Toutes les précautions nécessaires seront prises pour éviter les chocs au cours du transport ou du montage. Toute pièce dégradée sera refusée et remplacée.

C. Mise à la terre

Tous les éléments métalliques seront connectés entre eux pour assurer une liaison équipotentielle et seront reliés à la terre suivant les normes françaises en vigueur (norme concernant la protection des ouvrages par mise à la terre et autres normes de sécurité), en vue d'assurer l'écoulement des charges statiques et des courants induits ou ceux dus à des connexions accidentelles.

En conséquence, au droit des jonctions entre les éléments de couverture et de structure, les surfaces en contact ne sont pas peintes et devront être dégagées de toutes calamines ou salissures éventuelles (terre, ciment, graisses, etc.).

Si ces conditions ne sont pas respectées, les pièces doivent être alors connectées entre elles par un câble en cuivre de 30mm² de section au minimum ou par un cordon de soudure d'au moins 200mm² de section (cordons a=4mm, longueur=50mm). Dans cette éventualité, la fourniture et la mise en œuvre de ces éléments de jonction sont à réaliser par le titulaire du lot électricité.

D. Prescriptions particulières aux ouvrages bois

Le titulaire fournira les plans de détails de ses ouvrages. Il devra s'assurer, qu'au cours de l'exécution des travaux des autres corps d'état, aucun dérèglement ne se soit produit et il sera responsable de la bonne tenue de ses ouvrages.

Les têtes de pointes et les chevilles devront être chassées de 1 mm minimum.

Tous les bois de menuiserie devront être livrés soigneusement poncés et auront fait l'objet d'un traitement fongicide et insecticide à l'aide de produits homologués suivant les normes A.F.P.B. "Bois Plus", un certificat de traitement sera remis au bureau de contrôle ainsi qu'au maître d'œuvre.

Les bois devront être approvisionnés sur le chantier en temps utile.

Les systèmes de fixation des ouvrages seront proposés à l'agrément du maître d'œuvre avant le début d'exécution des travaux.

Tous les bois seront non exotiques ou exotiques avec certification FSC ou PEFC.

IV. Nature des travaux à réaliser

A. Banc avec dossier sans accoudoir longueur 1290mm

Le titulaire devra la fourniture et la pose d'un ensemble de mobilier d'extérieur de type banc avec dossier sans accoudoir composé d'une ossature porteuse en acier galvanisé et d'un ensemble de lattes en hêtre thermotraité formant assises, de type Henry de chez Miramondo ou techniquement équivalent.

La prestation comprend :

- la livraison et la manutention sur chantier, y compris tous moyens de levage et manutention,
- la fourniture et la pose des ensembles, y compris toutes sujétions de réglage et calage

Localisation :

École ENSEIRB-MATMECA, à prévoir suivant plans et coupes :

Enseirb, secteur 1 : 8 unités, posées sur dalle



B. Banc avec dossier sans accoudoir longueur 1940mm

Le titulaire devra la fourniture et la pose d'un ensemble de mobilier d'extérieur de type banc avec dossier sans accoudoir composé d'une ossature porteuse en acier galvanisé et d'un ensemble de lattes en hêtre thermotraité formant assises.

La prestation comprend :

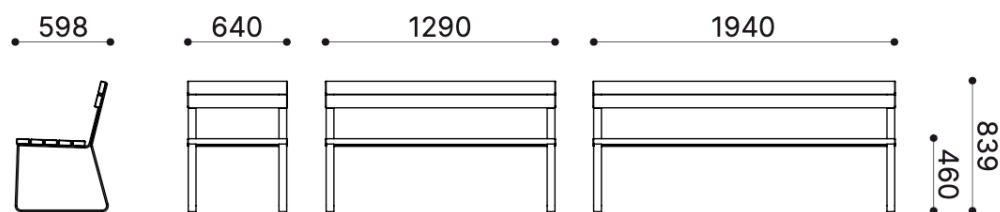
- la livraison et la manutention sur chantier, y compris tous moyens de levage et manutention,
- la fourniture et la pose des ensembles, y compris toutes sujétions de réglage et calage

Localisation :

École ENSEIRB-MATMECA, à prévoir suivant plans et coupes :

Enseirb, secteur 1 : 1 unité, posée sur dalle





C. Table de pic-nic longueur 1290mm

Le titulaire devra la fourniture et la pose d'un ensemble de mobilier d'extérieur de type table de pic-nic composé d'une ossature porteuse en acier galvanisé et d'un ensemble de lattes en hêtre thermotraité formant plateau.

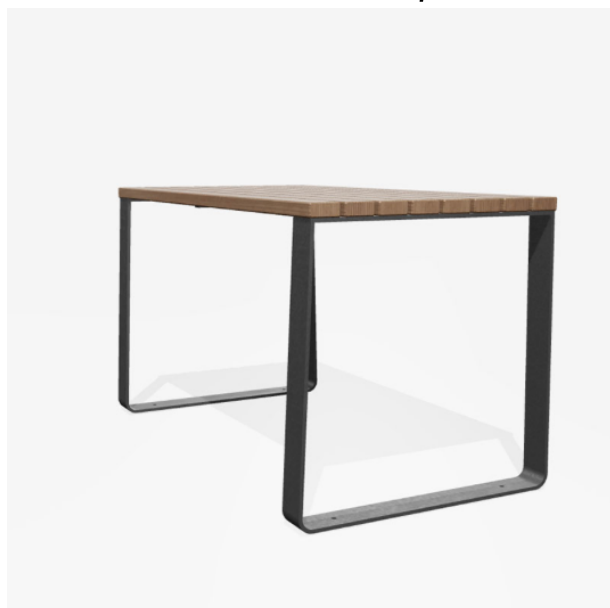
La prestation comprend :

- la livraison et la manutention sur chantier, y compris tous moyens de levage et manutention,
- la fourniture et la pose des ensembles, y compris toutes sujétions de réglage et calage

Localisation :

École ENSEIRB-MATMECA, à prévoir suivant plans et coupes :

Enseirb, secteur 1 : 3 unités, posées sur dalle



D. Table de pic-nic longueur 1940mm

Le titulaire devra la fourniture et la pose d'un ensemble de mobilier d'extérieur de type table de pic-nic composé d'une ossature porteuse en acier galvanisé et d'un ensemble de lattes en hêtre thermotraité formant plateau.

La prestation comprend :

- la livraison et la manutention sur chantier, y compris tous moyens de levage et manutention,
- la fourniture et la pose des ensembles, y compris toutes sujétions de réglage et calage

Localisation :

École ENSEIRB-MATMECA, à prévoir suivant plans et coupes :

Enseirb, secteur 1 : 1 unité, posée sur dalle.

